

L'international

Opérations import-export

Date de valeur

- Règlement Euros provenant de l'étranger J
- Cession de devises contre Euros J + 3 ouvr
- Transfert sur l'étranger J

Commission de change

- Perçue sur toute opération de change 0,10 %
- Minimum/Maximum 16,00 / 120,00 €

Comptes en devises

- Frais de tenue de compte (par mois) 19,00 €
- Commission de mouvement de compte (par mois) 0,10 %
- Commission de plus fort découvert (par mois) 0,07 %

Couverture du risque de change

- Frais de dossier FLEXIGAIN 123,00 €
- Frais de dossier AUTRES (achats et ventes à terme) 79,00 €
- Prorogation, annulation, levée anticipée 44,00 €

Portefeuille import-export

- Commission d'encaissement sur portefeuille import-export 0,10 %
- Minimum/Maximum 30,00 / 100,00 €
- Effets impayés, réclamés, avis de sort, prorogations, acceptations 31,00 €
- Frais de port E.E.E.* / autres zones (TVA) 20,00 / 30,00 €

Remise documentaire import-export

- Commission d'encaissement 0,20 %
- Minimum/Maximum 46,00 / 220,00 €

Commissions diverses

- Frais de port E.E.E.* (TVA) 20,00 €
- Frais de port autres zones (TVA) 30,00 €
- Frais autres courriers 15,00 €

Financement en devises

- Bons de cessions, libération de marchandises, arbitrage 32,00 €
- Frais de dossier, prorogations, remboursements anticipés 73,00 €

Opérations import

Crédit documentaire import

- Frais de dossier 61,00 €
- Commission d'ouverture (par trimestre indivisible) 0,30 %
- Minimum 102,00 €
- Commission de levée de documents 0,125 %
- Minimum 88,00 €
- Commission de modification de montant, prorogation de validité ou autre (par trimestre indivisible) 0,30 %
- Minimum 96,00 €
- Commission pour paiement différé (par mois) 0,20 %
- Minimum 71,00 €

Garantie bancaire émise

- Commission d'engagement (par trimestre indivisible) 0,30 %
- Minimum 102,00 €
- Frais de dossier 82,00 €
- Commission de modification de montant, prorogation de validité ou autre (par trimestre indivisible) 0,30 %
- Minimum 96,00 €
- Commission de mise en jeu 0,30 %
- Minimum 165,00 €

Transferts vers l'étranger

Sauf mention spéciale, nos frais sont supportés par le donneur d'ordre, les frais de banque du bénéficiaire sont supportés par celui-ci.

- Virements européens**
E.E.E.* < = à 50 000 € avec IBAN et BIC complets et frais partagés 3,85 €
- Transferts Euros**
 - < à 150 € 16,00 €
 - de 150 € à 50 000 € 27,50 €
 - > à 50 000 € 32,00 €
- Transferts en devises**, commission de change incluse
 - < à 150 € 21,50 €
 - de 150 € à 50 000 € 42,80 €
 - > à 50 000 € 51,00 €
- Coordonnées incomplètes 7,50 €
- Confirmation par fax (TVA) 8,00 €
- Option "frais à charge du donneur d'ordre" 10,00 €
- Emission de chèque (TVA) 15,00 €
- Télétransmission / EDI WEB Nous consulter

Opérations export

Crédit documentaire export (si frais, à charge du bénéficiaire)

- Commission de notification 0,10 %
- Minimum 96,00 €
- Commission de transfert de crédit et de remboursement Frais réels
- Commission de levée de documents 0,15 %
- Minimum 132,00 €
- Commission de modification d'engagement 88,00 €
- Commission de mise en conformité de documents 71,00 €
- Confirmation : selon pays Nous consulter

Garantie bancaire reçue

- Commission de notification 0,10 %
- Minimum 70,00 €
- Commission de mise en jeu 0,15 %
- Minimum 96,00 €

Règlements provenant de l'étranger

- Virements Européens reçus en Euros, E.E.E.* < = à 50 000 Euros avec IBAN et BIC complets **gratuit**
- Autres règlements 20,50 €
- Chèques en crédit immédiat sauf bonne fin - Forfait 24,70 €
- Chèques en crédit après encaissement - Forfait 45,30 €

* E.E.E. : Espace Economique Européen soumis au règlement 2560-2001

Ma Banque d'où je veux quand je veux



www.ca-nmp.fr

Offre PRO GESTION

Pour gérer vos comptes en direct : les services dédiés aux Professionnels/Entreprises

- Virements multiples (salaires...)
- Suivi de trésorerie (solde en valeur)
- Gestion des LCR/BOR (gestion des effets : à l'encaissement, à payer, des impayés).

Renseignez-vous auprès de votre conseiller habituel.



098.098.18.18

FilAgence

N° Azur de votre Agence



ca-mobile.com



Vos comptes par SMS

Consultez librement et gratuitement ⁽¹⁾ vos comptes et gérez-les à distance en temps réel et en toute sécurité.

Votre compte en ligne 7j/7, 24h/24 : consultez le solde de vos comptes et le détail de vos opérations débit et crédit sur Filvert (choix 1), effectuez directement vos opérations de bourse, vos oppositions carte et identifiez les horaires d'ouverture de votre agence. Pendant les heures d'ouverture de FilAgence, souscrivez vos assurances et vos crédits, joignez un Conseiller en direct. **Accès libre sans abonnement.** ⁽²⁾

Vous pouvez joindre un conseiller en direct du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 8 h à 17 h ou votre Agence (n° sur votre relevé de compte ou sur www.ca-nmp.fr) pendant ses horaires d'ouverture. **Accès libre sans abonnement.** ⁽³⁾

Consultez en toute liberté le solde de vos comptes, l'encours carte et réalisez vos virements depuis votre téléphone mobile. **Accès libre sans abonnement.** ⁽⁴⁾

Avec FILMOBILE, vous avez la situation en main. Recevez, par SMS, l'état de votre compte directement sur votre téléphone mobile.

(1) Hors coût de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès, précisé pour rappel :

- Internet : coût selon fournisseur d'accès
- Filservice : nouveau numéro au prix d'un appel local non surtaxé
- FilAgence : prix d'un appel local
- Internet Mobile : coût variable selon l'opérateur

Ma Banque pratique

Opérations de bourse :
par internet : www.ca-nmp.fr | ou par tél. : 098 098 18 18*

Opposition carte :
098 098 18 18*

Opposition chéquier :
0 892 68 32 08*

Assistance Automobile et Habitation :
Pour déclarer un sinistre si vous êtes assuré Pacifica**
0 800 810 812 (gratuit)

* Coût d'une communication locale non surtaxée.

** Possibilité de souscrire auprès de PACIFICA. Entreprise régie par le Code des Assurances. Société Anonyme au capital de 111 772 995 € entièrement libéré.

Tarifs à compter du 01/01/2010 (sauf ceux signalés par une ★ applicables dès le 01/11/2009). Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Cet extrait des tarifs tient compte de la TVA en vigueur pour les opérations et services concernés. L'absence de contestation par le client dans un délai de 2 mois après réception de ce document, vaut acceptation des nouveaux tarifs (loi N°2001-1168).

Conformément à notre volonté de transparence, ces informations sont également disponibles dans nos Agences et sur www.ca-nmp.fr

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter la gamme de dépliants à votre disposition dans votre Agence. La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre Agence. Service bancaire de base : les titulaires, dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L 312-1 du Code monétaire et financier, bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D 312-5 du Code monétaire et financier.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées

Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - 444 953 830 RCS ALBI
Siège social : 219, avenue François Verdier - 81022 ALBI Cedex 9 - Tél. 098 098 18 18 (prix d'un appel local non surtaxé) Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 019 259. Domiciliation : Bank Identification Code (BIC) AGRIFRPP612

TARIFS 2010

DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES

AGRICULTEURS, PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES

Extrait de nos Conditions Générales de banque au 1^{er} janvier 2010
Les tarifs signalés par une ★ sont applicables dès le 1^{er} novembre 2009

Pour y voir clair,
le Crédit Agricole m'accompagne !



- La banque au quotidien
- La gestion et le suivi du compte
- Les opérations sur titres
- Les financements
- La banque en ligne
- L'international

Une relation durable,
ça change la vie.
www.ca-nmp.fr



La banque au quotidien

Chèques

- Emission de chèque de banque 14,40 €
- Lettre d'information préalable au rejet d'un chèque sans provision
 - si chèque non rejeté 6,00 €
 - si chèque rejeté montant compris dans le forfait rejet
- Forfait pour chèque impayé < ou = à 50 €* 30,00 €
- Forfait pour chèque impayé > à 50 €* 50,00 €
- Chèque émis en infraction d'une interdiction bancaire 30,90 €
- Opposition sur chèque par l'émetteur 15,30 €

* Frais pour rejet de chèque impayé suite absence ou insuffisance de provision ; les frais postaux de la lettre d'injonction avec A.R. en supplément.

Virements

- Emis sur comptes CA Nord Midi-Pyrénées **gratuit**
- Sur liste papier (par ordre) 4,20 €
- Occasionnel vers autre banque (par ordre) 3,85 €
- Par télétransmission (par ordre) 0,27 €
- Permanents en faveur d'un compte d'une autre banque 1,09 €
- Mise en place de virement permanent vers une autre banque 8,15 €
- Virement de trésorerie (papier) 18,20 €
- Virement de trésorerie (télétransmission) 5,20 €
- Réimputation virement pour coordonnées erronées 5,30 €

Prélèvements

- Sur liste papier (par ordre) 4,20 €
- Par télétransmission (par ordre) 0,27 €
- Mise en place d'une autorisation de prélèvement
 - cas général 10,00 €
 - exceptions : nous consulter **gratuit**
- Opposition, révocation de mandat de prélèvement, * demande de résiliation de prélèvement automatique **gratuit**

Effets

- Remise à l'escompte ou à l'encaissement**
 - Effet papier (par ordre) 4,20 €
 - Bordereau de remise effet papier 5,00 €
 - Effet par télétransmission (par ordre) 0,37 €
- Escompte au taux contractuel calculé sur la durée : minimum 12 jours, maximum 90 jours
- Frais minimum sur effet escompté < 762 € ou agios minimum 6,35 €
 - Effet réclamé, impayé, prorogé ou restitué 16,00 €

Chéquiers

- Chéquier standard **gratuit**
- Chéquier avec talon de correspondance 4,40 €
- Envoi de chéquier en pli simple (TVA) 1,70 €
- Envoi de chéquier en pli recommandé (TVA) 7,10 €
- Carnet de remises de chèques personnalisées 2,35 €
- Opposition chéquier 28,50 €

★ Application dès le 1^{er} novembre 2009

Cartes

- Cotisation annuelle**
 - Carte Business Débit immédiat 48,00 €
 - Carte Business Débit différé 62,00 €
 - Carte Business Exécutive Débit différé 134,00 €
- A partir de la 2^e carte sur le même compte réduction de 50%
- Opposition nationale sur carte* **gratuit**
- Frais de refabrication de la carte (suite à perte, vol ou détérioration par le porteur) 10,00 €

La monétique

Contrat adhérent

- Commission sur opérations cartes Nous consulter

Location matériel (cotisation mensuelle)*

- Offre Entrée de gamme (TVA) 9,70 €
- Offre Standard
 - TPE fixe (TVA) 13,80 €
 - TPE portable (TVA) 16,90 €
 - TPE GPRS (TVA) 32,80 €
- Options (sauf entrée de gamme)
 - SAV Confort (TVA) 7,20 €
 - Forfait télécom (TVA) de 3,20 à 14,00 €

* tarif applicable sur les départements 12, 46, 81, 82, sinon nous consulter

Santeffi (pour les Professionnels Libéraux de Santé)

- Lecteurs Carte Vitale, Carte Bancaire Nous consulter

Les dates de valeur

- Versements, virements** J
- Chèques**
 - Paiement J
 - Remises chèques CA Nord Midi-Pyrénées J+1 ouvré
 - Remises autres chèques J+2 ouvrés
- Prélèvements**
 - Remis (10 jours avant échéance) E
 - Présentés au paiement J
- Effets**
 - **Remise effets CA Nord Midi-Pyrénées**
 - + de 4 jours calendaires avant échéance E + 1 ouvré
 - de 4 jours calendaires avant échéance Date traitement + 3 j ouvrés
 - **Remise effets autres banques**
 - + de 10 jours calendaires avant échéance E + 1 ouvré
 - de 10 jours calendaires avant échéance Date traitement + 8 j ouvrés
 - **Effets domiciliés** Paiement d'effet E

J : date de l'opération ou date de présentation à la Caisse Régionale. Ouvré : du lundi au vendredi
E : date d'échéance

★ Application dès le 1^{er} novembre 2009

La gestion et le suivi du compte

Commissions

- De mouvements (par mois) 0,10 % (sur opérations de débit hors mouvements financiers)
- De tenue de compte (par mois) de 6,80 à 34,00 €
- Commission d'intervention 8,55 € (opération présentée sans provision entraînant en conséquence une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : chèques, prélèvements, virements, paiements par carte, retraits sur distributeur automatique de billets hors CA Nord Midi-Pyrénées). En cas de rejet de l'opération, la commission d'intervention est incluse dans le forfait des frais de rejet.

Ouverture de crédit simplifié

- Mise en place 10,00 €

Relevés de compte

- Journalier (forfait mensuel) 14,35 €
- Décadaire (forfait mensuel) 2,35 €
- Mensuel (papier ou électronique) **gratuit**

Frais de recherche

- Recherches simples (TVA) à partir de 10,60 €
- Recherches complexes (TVA) Sur devis

Le compte service professionnel

(partiellement soumis à TVA)

Le Compte Service Professionnel vous accompagne au quotidien dans votre action professionnelle, il regroupe un ensemble de services : pour anticiper un besoin de trésorerie, réduire vos dépenses, sécuriser vos recettes, accéder facilement à vos comptes...

Le Compte Service Professionnel est une offre globale, à abonnement mensuel.

- Cotisation mensuelle :**
 - Compte Service Professionnel avec ou sans découvert
 - Minimum / maximum 12,70 / 45,10 €
 - Compte Service Agriculteur avec ou sans découvert
 - Minimum / maximum 12,70 / 43,40 €

Les opérations sur titres

Droits de garde annuels

- Forfait par compte titres (TVA)** 20,19 €
- Frais à la ligne (TVA)**
 - Valeurs Crédit Agricole 1,84 €
 - Autres valeurs 2,93 €
- Commissions proportionnelles sur encours (TVA)**
 - Valeurs Crédit Agricole 0,0526 %
 - Autres valeurs 0,2457 %
 - Maximum par compte titres 354,51 €

Opérations de bourse

- Frais de bourse Nous consulter

Gestion automatisée des excédents de trésorerie

(+ droits de garde annuels)

- Commission fixe (par mois) (TVA) 28,50 €
- Commission sur la plus value réalisée (TVA) 8,361 %
- Sigma écartement de trésorerie Agri Pro (par trimestre) (TVA) 12,95 €

Les financements

Frais de dossier*

- Montant inférieur à 75 000 € 1,00 %
- Montant de 75 000 € à 250 000 € 0,80 %
- Montant supérieur à 250 000 € 0,60 %
- Minimum / maximum 100/2000 €

Cautionnements*

- Commissions sur encours 2,00 %
- Ligne pré-autorisée ou caution isolée Frais de dossier
- Commission d'engagement sur ligne pré-autorisée 0,10 %
- Délivrance d'actes dans la ligne pré-autorisée 26,00 €
- Avenant pour modification, réédition, dénonciation, promesse 56,00 €

* + frais réels : timbres, enregistrement, taxe parafiscale.

Dailly

- Etablissement de bordereau 18,20 €
- Commission de service par facture 6,90 €
- Financement à court terme sur poste client 18,00 €

Autres opérations sur prêts

- Commission d'engagement sur lignes de trésorerie (par an et payable d'avance au trimestre) 0,60 %
- Commission de plus fort découvert (par mois) 0,07 %
- Commission de dossier administratif 50% des frais de dossier
- Délégation de contrat d'assurance 31,25 €
- Information annuelle des cautions 28,00 €

La banque en ligne

EDI Web (Echange de Données Informatisées sur Internet)

- Abonnement EDI WEB (par mois) (TVA) 18,50 €
- Abonnement EDI WEB + PRO GESTION (par mois) (TVA) 24,70 €

Télétransmission : ETEBAC 3

- Abonnement France et International (par mois) (TVA) 36,00 €

Nos services CA en ligne

Coût selon l'opérateur téléphonique et/ou le fournisseur d'accès



www.ca-nmp.fr



ca-mobile.com

- ACTION BOURSE (TVA) :** abonnement mensuel
 - Titulaire de Comptes Services Agriculteurs ou Professionnels **gratuit**
 - Virements internes ou externes **gratuit**
- PRO GESTION (TVA) :** abonnement mensuel
 - Titulaire de Comptes Services Agriculteurs ou Professionnels 9,75 €
 - Réduction de 25 %



Vos comptes par SMS